

## **BATISCOP 44** – 2 ter rue d'Anjou 44115 HAUTE GOULAINÉ

Dans une SCOP à taille humaine et en collaboration avec le Chef d'entreprise vous aurez comme missions :

- Chantier de gros œuvre ou de réhabilitation ;
- Lecture de plan ;
- Management de votre équipe ;
- Commande et locations matériels pour votre chantier ;
- Coulage, ferrailage, coffrage ;
- Assemblage de murs de briques, de pierres ou de parpaings ;
  
- Réalisation de pièces en béton armé  
Enduit, pose de canalisation, ouvrages béton armé
- Enduit chaux/ chanvre / terre

Enfin, vous devez veiller à la bonne application des procédures de sécurité.

Véhicule et panier repas

Rémunération : selon profil.

### **Description du profil :**

Bonnes connaissances en techniques de maçonnerie courante et bâti ancien.

*(cf. fiche de poste ci-après)*

Candidatures à adresser à : [baticop@hotmail.fr](mailto:baticop@hotmail.fr)

# Fiche de poste d'un chef d'équipe

## 1 Intitulé du poste : Chef de chantier

## 2 Raison d'être du poste, missions principales

- Le poste de chef de chantier regroupe toutes les tâches et responsabilités pour mener à bien la conduite d'un chantier, de la prise en compte des consignes jusqu'à la fin de l'intervention
- Dans certains cas un chef de chantier peut être amené à aller jusqu'à la réception de travaux (particuliers)
- Le but du poste est de garantir pour un chantier le respect de la commande passée par le client, le respect des temps alloués pour réaliser le chantier et le respect des règles de l'art
- Le référent de chantier rend compte au conducteur de travaux en charge du chantier

## 3 Finalités et principaux domaines de responsabilités

Le référent de chantier est responsable :

- De la prise des informations pour mener un chantier
- Du contrôle de ce qu'il a besoin pour réaliser un chantier en termes d'outillage, matériaux, consommables...
- Du respect de la commande client
- Du respect des temps alloués
- Du respect des règles de l'art
- De l'encadrement du personnel qui lui est confié pour la réalisation du chantier
- De la validation du niveau de compétences des intérimaires qui lui sont confiés
- Du respect des règles de bon fonctionnement définies dans l'entreprise, notamment tout ce qui concerne la sécurité

## 4 Activités principales

### I- Commercial

- Développer de bonnes relations avec le client ou son représentant
- Etre repéré comme l'interlocuteur de l'entreprise sur le chantier

### II- Préparation des chantiers

- Prendre connaissance de chaque dossier chantier à réaliser
- valider les besoins matériels, humains et sécuritaires pour chaque chantier
- contrôler les approvisionnement et moyens mis à disposition pour chaque chantier

### III- Conduite de chantiers

- superviser la bonne réalisation du chantier
- résoudre les problèmes
- représenter l'entreprise lors des réunions de chantiers ou rendez-vous avec les clients
- respecter et faire respecter les règles de l'art
- veiller au respect du matériel, outillages et véhicule mis à disposition
- gérer administrativement les chantiers
- respecter et faire respecter les règles de sécurité sur les chantiers et à l'atelier
- développer de bonnes relations avec les autres corps d'état

### IV- Management

- commander
- favoriser une bonne ambiance de travail

- distribuer le travail
- Faire respecter les modes opératoires
- participer au développement des compétences des salariés de l'entreprise
- Evaluer les compétences des intérimaires : mettre fin rapidement aux missions pour des intérimaires incompetents ou ne respectant pas les consignes données
- contrôler le travail de l'ensemble de l'équipe
- faire appliquer les règles de bon fonctionnement en termes de sécurité, de respect de matériel....

#### V- Gestion

- Suivre et respecter les temps alloués
- Suivre les consommations de matériel et de consommables

#### VI- Communication/rendre compte

- Renseigner les documents devant être renseignés
- Respecter les procédures d'administration du personnel
- Alerter le conducteur de travaux en cas de problème
- veiller au bon enregistrement des documents de suivi renseigné par les salariés

### 5 Modes de contrôle

| Par qui ?                | Sur quoi ?  | Quelles modalités ?                     | Quelle fréquence ?                                 |
|--------------------------|---|---|--|
| Le conducteur de travaux | - respect de la commande passée par le client<br>- respect des temps alloués<br>pilotage de chantiers | - point individuel<br>- contrôle direct | - hebdomadaire<br>- chaque devis<br>- hebdomadaire |
| Les clients              | - conformité du chantier  | - réception                             | - à chaque chantier                                |

### 6 Positionnement du poste

- o Globalement le titulaire du poste dépend hiérarchiquement du Chef d'Entreprise
- o Pour chaque chantier le titulaire du poste dépend du conducteur de travaux en charge du chantier à qui il rend compte
- o modes de reporting/rendre compte :
  - renseignement des documents intégrés dans le dossier chantier
  - participation à un point régulier avec le conducteur de travaux
  - alerte en cas de problème ou de dérive sur le chantier
  - .....

### 7 Critères d'évaluation

- Respect des commandes passées
- Equilibre économiques des chantiers menés : respect des temps alloués et des consommations prévues
- Respect des règles de l'art

### 8 Champs d'application de cette description de poste

- La présente description de poste n'a pas d'autre but que de préciser les principales responsabilités et tâches du titulaire du poste
- Cette description n'est ni exhaustive, ni limitative : elle pourra évoluer et être adaptée aux besoins de l'entreprise et de son environnement